

Bilan des recensements printaniers dans les marais de Dol en 2001

Yann Février

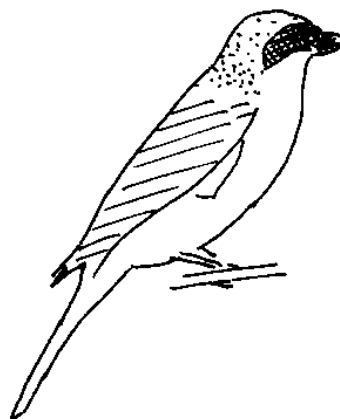
Depuis 1998, la partie centrale des marais de Dol, essentiellement le Marais noir, est l'objet d'un recensement annuel des oiseaux nicheurs au cours du printemps. Celui-ci, sans être exhaustif, permet d'avoir une image assez précise des populations reproductrices des différentes zones prospectées.

Les marais de Dol forment un vaste complexe géographique qui délimite l'ancienne zone d'influence des marées à l'ouest de la baie du Mont-Saint-Michel. S'étendant sur plus de 11 000 ha entre l'estuaire de la Rance à l'ouest et le massif granitique de Saint-Broladre à l'est, ils se divisent en deux secteurs bien distincts. Le Marais blanc (sol composé de sédiments sablo-vaseux) est aujourd'hui complètement drainé et voué à une agriculture intensive tandis qu'au sud-ouest, le Marais noir, au sol tourbeux, présente encore un intérêt certain sur le plan écologique. C'est donc sur ce dernier que se focalise l'attention des naturalistes et plus particulièrement des ornithologues depuis maintenant un certain nombre d'années.

Dès le mois d'avril, les premières prospections permettent la récolte d'indices de nidification. La pression d'observation augmente en général au cours du mois de mai avec l'arrivée des espèces « phares » du marais que sont la Pie-grièche écorcheur et la Rousserolle verderolle. Si l'ensemble de ces données ponctuelles apporte un certain nombre d'informations, seul un recensement concerté plus global permet de préciser et chiffrer la reproduction sur le marais.

Dès 1998, l'idée d'un week-end concerté a un succès avéré chez les ornithologues bretons avec notamment la participation du GOB Finistère et du GEOCA. Ces premiers résultats confirment alors tout l'intérêt ornithologique du site (Pulce, 2000). Chaque année depuis lors, un recensement plus ou moins complet selon les années est réalisé sur un modèle proche. Il s'agit avant tout d'opérer un état des lieux à un instant donné. Ce recensement complète et surtout quantifie l'ensemble des observations effectuées durant la période de nidification et peut permettre, grâce à la densité d'observateurs et la surface prospectée, de découvrir éventuellement de nouvelles espèces nicheuses. De plus, la corrélation avec les recensements passés permet d'avancer quelques hypothèses sur l'évolution inter-annuelle de certaines espèces.

Bien évidemment, ni le recensement global (malgré un nombre conséquent d'observateurs), ni les sorties complémentaires ne permettent une analyse précise de la nidification, excepté peut-être pour la Pie-grièche écorcheur qui est suivie chaque année de façon quasi-exhaustive depuis 1995 (Février, 2003).



1. Protocole du suivi.

1.1. Secteur d'étude.

Le Marais noir couvre environ 3 000 ha de prairies et cultures, alternant avec de nombreuses peupleraies et jachères. Il est drainé par une multitude de canaux et fossés souvent fortement végétalisés. Afin de préciser l'origine des données et faciliter leur exploitation, le secteur d'étude est divisé en huit sous-secteurs géographiques (cf. annexe 1). Chaque année, en fonction du nombre d'observateurs présents le jour du recensement, un maximum de secteurs est suivi. En 2001, la présence de 35 personnes a permis, dans l'ensemble, une bonne couverture du marais.

1.2. Dates de prospection.

La date du recensement (fin mai – début juin) est choisie en fonction de la phénologie des espèces patrimoniales. Ceci nous permet non seulement de recenser les nicheurs tardifs (Pie-grièche écorcheur et Rousserolle verderolle ne s'installent qu'à la mi-mai) mais aussi de récolter un fort taux d'indices de nidification certains (nombreuses familles), notamment chez les passereaux paludicoles. La principale espèce où il existe un biais important est le Vanneau huppé qui niche précocement.

Les sorties sont opérées sur une matinée et une soirée. La sortie crépusculaire permet surtout de compléter le recensement et de détecter plus aisément des espèces à tendance nocturne (Hibou moyen-duc, Chouette chevêche, Locustelle tachetée, Caille des blés...).

1.3. Méthodologie :

Les observateurs sont divisés en petits groupes et répartis sur les secteurs. Le Biez du Milieu, de par sa taille et sa richesse, est divisé en deux afin de faciliter le recensement.

Les données récoltées sont de deux types :

- des données quantitatives pour certaines espèces patrimoniales (Pie-grièche écorcheur, Vanneau huppé, Rousserolle verderolle, Lorient d'Europe) : lieu précis, nombre, indice de nidification.
- le nombre de contacts (auditifs ou visuels) avec une espèce. Si plusieurs individus sont observés, il y aura autant de données. À l'exception de familles ou d'espèces non-nicheuses (goélands...), la majorité des données concerne des contacts individuels, en général un chanteur. C'est donc un indice d'abondance qui est mesuré, sachant qu'une espèce discrète (peu visible et peu démonstrative sur le plan sonore) sera sous-estimé à l'inverse d'une espèce démonstrative.

L'indice de nidification est noté à chaque fois que cela est possible et il sera complété pour chaque espèce grâce aux observations effectuées entre mai et juillet.

Pour le recensement de 2001, il a également été demandé aux observateurs de noter la répartition de l'ensemble des contacts sur une carte, afin de pouvoir comparer d'une année à l'autre une éventuelle modification spatiale des populations, notamment en fonction des modifications du milieu. Cet aspect ne sera pas traité ici.

2. Résultats en 2001.

2.1. Données générales.

Au total, 85 espèces ont été contactées lors du recensement. Parmi elles, 68 appartiennent au peuplement nicheur pour l'année 2001 (Fig. 1) puisqu'elles fournissent des indices de reproduction, dont 48 passereaux. Cela représente une bonne part du total des espèces nicheuses que comprend la baie du Mont-Saint-Michel et ses zones annexes (98 espèces nicheuses dont 60 passereaux (Beaufils, 2001)), qui plus est pour un secteur strictement terrestre. Il y a une dizaine d'années, Constant et al. (1997) avançaient un chiffre de 63 espèces reproductrices pour les marais de Dol. La liste d'espèces était alors très proche, les essentiels absents étant la Pie-grièche écorcheur, le Pigeon colombin, le Cisticole des joncs, le Lorient d'Europe... espèces dont il est vrai que le statut a évolué sur le secteur.

2.2 Données spécifiques.

En 2001, les quelques espèces non nicheuses sont essentiellement des oiseaux immatures ou venant s'alimenter sur la zone mais se reproduisant en périphérie (Aigrette garzette, Tadorne de Belon, goélands, martinet...). Des espèces occasionnelles peuvent également être notées à cette occasion comme ce fut le cas pour un Bihoreau gris.

Les quatre espèces nicheuses les plus fréquentes sont dans l'ordre (Fig. 1) : le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* (138 contacts), la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* (119 chanteurs), le Bruant jaune *Emberiza citrinella* (95 contacts) et le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* (89 chanteurs). Les deux espèces de fauvettes aquatiques sont également bien présentes sur le Marais blanc qui compte d'importants canaux végétalisés favorables. D'autres oiseaux plus discrets, tels que le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), doivent également être sous-estimés.

Certaines espèces nous apparaissent très présentes et largement réparties, comme la Fauvette grisette *Sylvia communis* ou la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*. Pour cette dernière, les chiffres sont comparables à des secteurs bocagers de même superficie (J. Garoche comm. pers.). Comme quasiment chaque année depuis 1995 (Février, 2003), 7 couples et 1 mâle non apparié de Pie-grièches écorcheurs *Lanius collurio* ont été recensés en 2001. Les chiffres sont stables par rapport aux années passées mais une modification de la répartition des sites de nidification a pu être constatée avec notamment une concentration sur des secteurs préservés (Février, 2003). Pour la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, aucune véritable tendance n'est décelée. Au moins un couple de Busards des roseaux *Circus aeruginosus* a tenté une nidification qui, comme en 1997 (Pulce, 2000), n'a pas abouti. Le Petit Gravelot *Charadrius dubius* a été contacté à deux reprises (12 mai et 4 juin) sur une parcelle asséchée et favorable à la nidification. Il est donc possible que l'espèce ait tenté de se reproduire dans les marais de Dol en 2001. Autre espèce peu attendue, le Pigeon colombin *Columba oenas*. Plusieurs couples nicheurs ont colonisé des peupleraies dégradées par la tempête de 1999 (création de cavité et forage par des pics). Si le Moineau friquet *Passer montanus* semble relictuel à Lillemer, le Moineau domestique *Passer domesticus* a tendance à coloniser des habitats naturels proches de ceux des pie-grièches : buissons épineux sur des parcelles pâturées, à distance des habitations. À noter l'absence du Bruant zizi *Emberiza cirlus* pour ce printemps. Noté en faibles effectifs par le passé, il est surtout présent dans les zones périphériques au Marais noir (bocage du sud, bords de Rance et Marais blanc).

2.3 Richesse des différents secteurs.

La comparaison des différents secteurs nous apporte plusieurs informations. L'hétérogénéité des habitats (Annexe 1) joue beaucoup sur les richesses spécifiques observées (entre 45 et 50 espèces nicheuses pour la plupart des secteurs (Fig. 2)). Ainsi, la zone la plus riche en espèces, la partie Est du Biez du Milieu, alterne prairies permanentes, friches, cultures, peupleraies et canaux végétalisés. À l'inverse, nettement moins d'espèces ont pu être contactées sur le Canal des Allemands qui appartient en partie au Marais blanc et joue donc ici en quelque sorte un rôle de site témoin. C'est un secteur fortement cultivé, à la végétation pauvre où les haies et prairies sont rares.

Les zones les plus boisées enrichissent le marais de quelques espèces à tendance bocagère (Mésange nonnette, pics) et modifient la densité générale observée (plus de la moitié des données de Troglodyte proviennent ainsi du même secteur où un vaste taillis est présent). Quelques zones humides permettent la reproduction d'espèces aquatiques (Foulque macroule, Grèbe castagneux) et il est également intéressant de noter que le Marais blanc comporte un certain nombre de stations d'épuration attractif pour les anatidés reproducteurs (Sarcelle d'été (Provost, 2001), Tadorne de Belon...).

3. Discussion

Le recensement des oiseaux nicheurs en 2001 confirme une nouvelle fois la richesse de ce marais périphérique à la Baie du Mont-Saint-Michel.

Les grands traits qui caractérisent le peuplement nicheur sont avant tout la mixité entre des espèces purement inféodées aux zones humides ou aux prairies extensives végétalisées (Bruant des roseaux, fauvettes aquatiques, Pie-grièche écorcheur...) et des espèces bocagères, voire forestières, assez opportunistes qui y trouvent des conditions favorables (Tourterelle des bois, Pigeon colombin, pics, Lorient d'Europe...) notamment grâce aux nombreuses peupleraies. C'est tout cela qui, associé à une matrice paysagère diversifiée, fonde la richesse du marais. Ces éléments sont d'ailleurs comparables en de nombreux points à ceux observés sur le complexe des marais de Redon ou sur certains secteurs de Loire-Atlantique. Les marais de Dol sont en tout cas pour l'Ille-et-Vilaine et la Bretagne d'un intérêt patrimonial évident.

La présence d'espèces rares et parfois menacées sur le plan régional (Pie-grièche écorcheur, Rousserolle verderolle) ou en fort déclin (Vanneau huppé) démontre le rôle important de ce type de secteur dans une politique de conservation des espèces qui passe inévitablement par le maintien d'habitats favorables. La disparition de plusieurs espèces autrefois abondantes comme le Tarier des prés et le déclin de nombreuses autres (Pipit farlouse, Caille des blés, Vanneau huppé...) (Tab. 1) doit bien sûr nous alerter sur les importantes modifications qui touchent actuellement cette zone agricole. Formé d'une mosaïque de prairies humides, le Marais noir est aujourd'hui fortement menacé par l'intensification agricole. La généralisation des cultures de maïs, le drainage, la suppression des haies et prairies s'ajoutent à une politique parfois incohérente de gestion du marais, faisant abstraction de la diversité biologique qu'il abrite, comme la fauche régulière des phragmites en pleine saison de reproduction.

Tab. 1. tendance de quelques espèces nicheuses patrimoniales majeures ou dont le statut a fortement évolué ces dernières années

Espèce	Effectifs passés d'après Pulce (2000) & Le Lannic <i>et al.</i> (1993)	2001	Tendance
Tarier des prés	Bien présent	0	disparu
Vanneau huppé	Plusieurs dizaines	10 couples ?	↘
Pipit farlouse	Bien présent	3 couples	↘
Rousserolle verderolle	30 chanteurs	21 cht	↘ ?
Pie-grièche écorcheur	Max. 7 couples	7 couples	→
Pigeon colombin	0	4 couples ?	↗

Outre la notion d'espèce patrimoniale qui reste importante, la diversité biologique dans son ensemble doit être prise en compte comme intérêt majeur. Les recensements effectués chaque année permettront de mettre en évidence les grandes tendances et donc l'évolution du peuplement. De même, les données de répartition spatiale (localisation précise des nicheurs) pourraient permettre de déterminer l'attractivité ou non des sites en fonction de la modification des habitats.

À l'aube d'un nouvel inventaire régional des espèces nicheuses, il apparaît crucial de surveiller le devenir de telles zones au patrimoine fragilisé par une gestion qui demeure intensive (drainage, remembrement, modification des pratiques agricoles). C'est donc tout l'enjeu des années futures, de réussir à conserver ces foyers de diversité en poussant les acteurs locaux à une prise en compte des dangers actuels que sont l'intensification agricole (maïsiculture, remembrement...) à outrance et la banalisation des secteurs.

Bibliographie

- Beaufiles M. (2001). *Avifaune de la baie du Mont Saint-Michel 1979-1999. Enquête sur un site complexe*. GONm/Bretagne Vivante. 301p.
- Constant P., Eybert M-C. & Le Garff B. (1997). *Le point sur l'avifaune des milieux terrestres. La baie du Mont Saint-Michel* (fasc. 2). Penn ar Bed 167 : 1-9.
- Février Y. (2003). *La pie-grièche écorcheur Lanius collurio dans les marais de Dol en 2001. Statut et évolution de l'espèce*. Les Oiseaux de la baie du Mont St-Michel, Année 2001, 2: 34-42.
- Le Lannic J. et al. (1993). *Atlas des oiseaux nicheurs en Ille et Vilaine 1980 – 1985*. Ar Vran – SEPNEB Rennes. 196p.
- Provost S. (2001). *Actualités ornithologiques de la Baie. Les Oiseaux de la baie du Mont St-Michel*. Année 2000, 1 : 12.
- Pulce Ph. (2000). *Le marais de Dol au printemps 1998*. Le Grèbe 10: 7-23.

Yann Février
y.fevrier@wanadoo.fr

Liste des observateurs au printemps 2001:

A. Aroujo, A.M. Barbaza, B. Bachelot, E. Berthier, Y. Bourgaut, M. Bouteloup, P. Briand, E. Chabot, P. Chapon, J.F. Châtelet, E. Cordier, R. Debel, Y. Février, J.P. et Mme Gibon, GOB Brest, L. Houllier, P. Léon, S. Le Huitouze, P. Le Mao, M. Le Provost, P. Lumeau, J. Maout, F. Morazé, M. Poirier, P. Provost, S. Provost, Ph. Pulce, A. et Mme Sohier, D. Trébaol, G. et V. Van Achter... les personnes que j'ai pu oublier me pardonneront.

**Fig 1 : nombre total de contacts par espèce (nicheuse possible à certaine)
dans les marais de Dol (Marais noir) en 2001.**

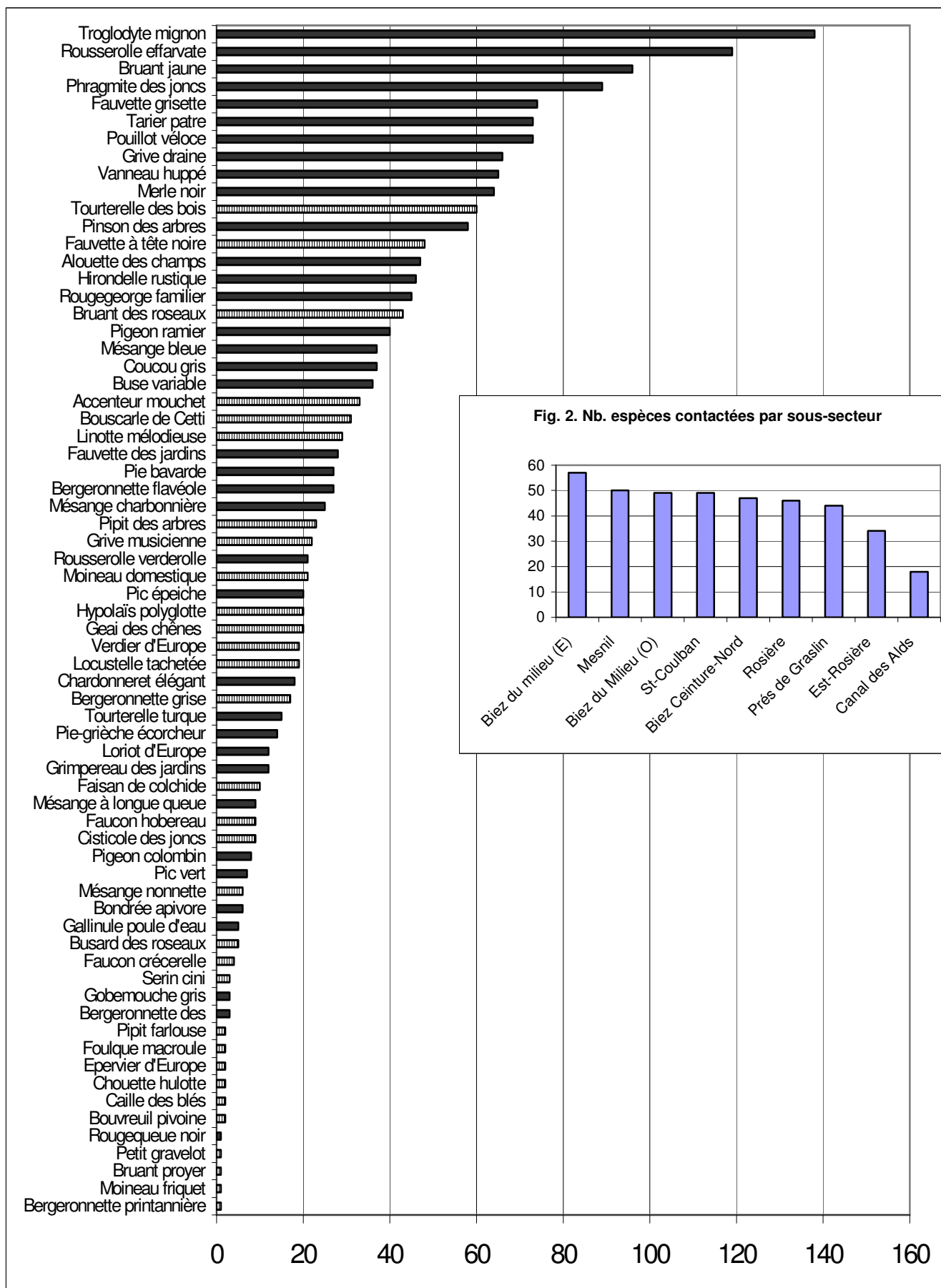
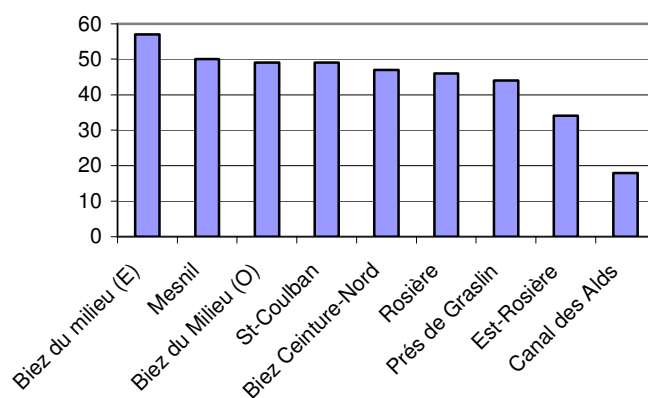
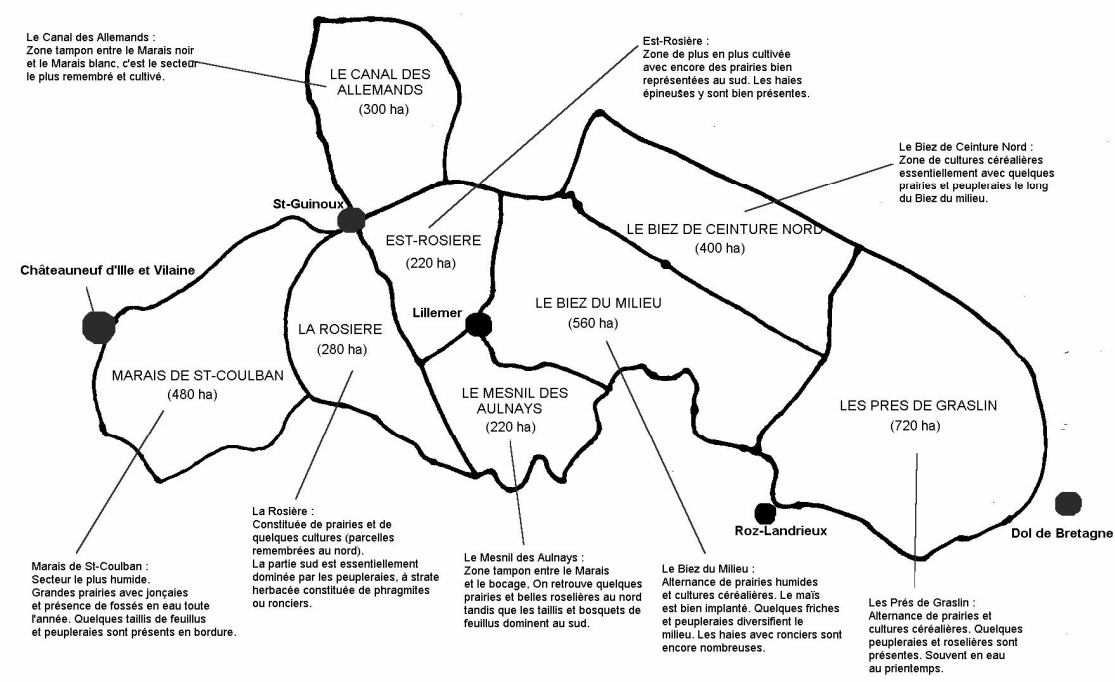


Fig. 2. Nb. espèces contactées par sous-secteur



Annexe 1 : CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTS SECTEURS DES MARAIS DE DOL



Annexe 2 : un exemple récent de transformation du paysage sur le Biez du Milieu. Création d'un fossé de drainage et destruction de la haie existante sur une ancienne prairie permanente. Novembre 2006.
Photo. Guy Bouvier.



